



***La Maternelle  
c'est essentiel !***



# Ressources pour l'école maternelle

## Quotidien de la classe et réflexions sur les pratiques

Matern'ailles

<http://maternailes.net>

Maternelle Freinet

<http://ecolematernellefreinet.over-blog.com>

## Outils ressources situations

La maternelle de Moustache

<http://jt44.free.fr>

Blog de Reinette

<http://reinette44.over-blog.com>

Outils du CRDP de Strasbourg

[www.crdpstrasbourg.fr/maternelle/](http://www.crdpstrasbourg.fr/maternelle/)

[accueil/index.php](http://www.crdpstrasbourg.fr/maternelle/accueil/index.php)

Situations motivantes

<http://lewebpedagogique.com/devanssay/tag/maternelle>

## Littérature de jeunesse

Canopé

[www.cndp.fr/crdp-paris/Litterature-jeunesse-en-maternelle](http://www.cndp.fr/crdp-paris/Litterature-jeunesse-en-maternelle)

Liste de références sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid58816/litterature.html#lien0>

Le site des albums en maternelle

<http://materialbum.free.fr/index.htm>

## Mathématiques

<http://primaths.fr/index.html>

<http://math.maternelle.free.fr/menu.htm>

## Numérique

Usages et scénarios avec des tablettes

[www.doigtdecole.com](http://www.doigtdecole.com)

Twitter en classe, tablettes et plein d'autres choses

<http://fragmentsdeclasse.blogspot.fr/>

Le compte Vine (courtes vidéos) de la PS/MS/GS de Thieux

<https://vine.co/u/956280438127792128>

Blogs de classe

[www.mapremiereclasse.fr](http://www.mapremiereclasse.fr)

<http://clasedemoniquegs eklablog.com>

## Arts visuels

<http://artsvisuelsecoleprimaire.over-blog.com/5-index.html>

## Sciences

Modules d'activités scientifiques sur le site de l'académie de Lyon

[www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/culture-scientifique/spip.php?rubrique9](http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/loire/ressources/culture-scientifique/spip.php?rubrique9)

La main à la pâte

[www.fondation-lamap.org/fr](http://www.fondation-lamap.org/fr)

## Dossier maternelle sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid47431/presentation.html>

Retrouvez tous ces liens en version cliquable sur notre blog «École de demain» <http://ecolededemain.wordpress.com>

# L'école maternelle : un rôle essentiel

L'école maternelle serait-elle en train de retrouver des couleurs ? Depuis quelque temps, le discours a changé. Non seulement les enseignants qui y exercent ne sont plus stigmatisés mais elle est bien reconnue comme le premier maillon d'une scolarité réussie. Le recentrage du premier cycle de la scolarité exclusivement sur la maternelle est aussi un signe fort de reconnaissance de la spécificité des apprentissages dans cette « première » école. Quant à la scolarisation des enfants de 2 ans, elle retrouve sa pertinence dans les zones les plus difficiles. Il faut se réjouir de ce changement de cap.

**Mais n'en restons pas là !** La maternelle est aujourd'hui fréquentée par tous les enfants dès 3 ans. C'est pourquoi, au SE-Unsa, nous revendiquons que cet âge devienne celui du début de la scolarité obligatoire. En effet, si c'est une École de plein droit, qui offre véritablement un lieu d'apprentissage du vivre ensemble, un lieu de prévention, pourquoi maintenir son statut « facultatif » ?

Au-delà des évolutions nécessaires et de ces revendications, de légitimes questions se posent sur les pratiques pédagogiques dans un contexte de nouvelle organisation hebdomadaire et de mise en synergie des temps de l'enfant. Le SE-Unsa vous propose de trouver dans ce guide des informations et des éléments de réponse aux questions que vous vous posez.

Bonne lecture !

Christian Chevalier



## LE SE-UNSA REVENDIQUE :

- l'école obligatoire dès 3 ans afin d'ancrer l'école maternelle dans l'école primaire ;
- l'école maternelle comme 1<sup>re</sup> étape d'acquisition du socle commun ;
- la scolarisation à partir de 2 ans dès lors que les parents en font la demande ;
- des moyens adaptés pour les 2-3 ans en matière de locaux et de matériels ;
- des effectifs limités à 15 dans les classes de tout-petits ;
- une formation particulière de tous les personnels intervenant pour les 2-3 ans ;
- une nouvelle conception du temps et de l'espace pour les tout-petits ;
- une Atsem à temps plein par classe.



## Les cycles

DEPUIS LA LOI DE 1989, la classe de Gs appartient à la fois au «cycle des apprentissages premiers» se déroulant à l'école maternelle et au «cycle des apprentissages fondamentaux» avec le CP et le CE1, pour une meilleure liaison entre maternelle et élémentaire. On sait depuis que, conjugué aux programmes de 2008, ce choix a eu pour effet pervers de pousser la Gs à anticiper de façon trop précoce, surtout pour les élèves fragiles, des «pratiques» d'élémentaire.

**Avec la nouvelle loi d'orientation de 2013, l'école maternelle** forme maintenant un cycle unique de la Tps à la Gs. Le SE-Unsa apprécie que la maternelle soit réinstallée comme une école à part entière, où l'on prend le temps d'apprendre à devenir élève, en lien avec les domaines d'enseignement, où l'on n'expose pas les jeunes enfants à des apprentissages prématurés et où l'évaluation est soucieuse de valoriser les progrès. Le tout sans perdre de vue la nécessaire liaison avec l'élémentaire pour faciliter la transition. Un équilibre est à trouver pour une école maternelle plus sereine afin que tous les enfants puissent s'approprier l'ensemble des apprentissages et vivent une première expérience scolaire positive pour garantir au mieux leur réussite au cycle II.

## Les nouveaux programmes : qu'en savons-nous ?

PRÉVU POUR UNE APPLICATION À LA RENTRÉE 2015, le projet devrait être connu en juillet 2014 et soumis aux enseignants en octobre 2014. Ces programmes devraient rompre avec ceux de 2008 et promouvoir une école bienveillante, épanouissante, respectueuse du développement de l'enfant. L'intitulé pourrait tourner autour de «Apprendre ensemble pour vivre ensemble».





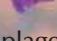

### Les domaines d'enseignement


- Au nombre de cinq, ils verraient leurs périmètres redéfinis :
- le langage dans toutes ses dimensions (priorité à l'oral en réception et en production, découverte progressive du fonctionnement de l'écrit, acquisition d'une première culture littéraire) ;
  - le corps pour agir, s'exprimer, comprendre les situations ;
  - imaginer, sentir, créer ;
  - organiser les quantités, l'espace et le temps ;
  - explorer les objets, la matière et le monde du vivant.


# La maternelle change de tempo

**L**A MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES est l'occasion de repenser les différents moments de la journée pour les élèves de maternelle. Respecter au mieux leurs besoins physiologiques et psycho-affectifs pour que la matinée supplémentaire de classe soit profitable aux apprentissages, voilà le but poursuivi. Les horaires des repas, de la sieste, les changements d'activités, de lieux, de personnes référentes... sont autant de points à traiter avec la plus grande attention. Une réflexion entre tous les acteurs et le souci d'une cohérence éducative sont encore plus essentiels quand il s'agit de jeunes enfants. Il n'y a pas de «recette» unique mais des organisations à imaginer et à réajuster.


## Quelques repères et points d'attention


-  Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes/de repos des enfants.
-  Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école.
-  Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire.
-  Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants.
-  Donner la priorité à une organisation du temps scolaire propice aux apprentissages, avant de se focaliser sur les plages horaires pour les TAP (Temps d'activités périscolaires).
-  Éviter le «saucissonnage» du temps de l'enfant.

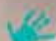
 Pour les TAP, ne pas négliger des activités simples en apparence mais bénéfiques à l'épanouissement des enfants plutôt que chercher à tout prix des activités de prestige.


 S'accorder sur les règles d'utilisation des locaux sous la forme éventuelle d'une charte.

## Quelques idées d'organisation concrètes qui ne sont que des exemples, pas des modèles

 Coucher les Tps et Ps juste après le repas pour un temps de sieste suffisant.

 Créer un «TAP sieste» pour ne pas être obligé de réveiller les enfants.

 Mettre la récréation en fin d'après-midi entre le temps scolaire et les TAP, ce qui fait une coupure au lieu de deux.

 Si les TAP ont lieu sur le temps de midi, prévoir des activités calmes afin que les enfants soient disponibles pour les apprentissages prévus l'après-midi.

## L'ÉCOLE À 2 ANS

**L**ES TOUT-PETITS PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS À L'ÉCOLE si les conditions sont adaptées à leurs besoins très spécifiques. En effet, «le bébé sans sa mère n'existe pas» (Winnicott). La séparation de la mère est source d'insécurité car le tout-petit est peu armé psychiquement pour faire face à cette situation. Il recherche alors surtout le contact avec l'enseignant comme substitut maternel. Il n'a pas encore construit la capacité à être seul parmi les autres et se sent peu concerné par des propos qui s'adressent à tous. Si l'enseignant ne peut lui consacrer suffisamment de temps dans une «relation miroir» (face à face), il risque de se sentir impuissant, de vivre un sentiment d'abandon et d'insécurité affective. De plus, s'il est contraint majoritairement à des échanges entre pairs, il ne peut construire ni un stock lexical suffisant ni des structures langagières de qualité. La scolarisation précoce nécessite de reconsidérer le taux d'encadrement, la pédagogie et la formation des enseignants.

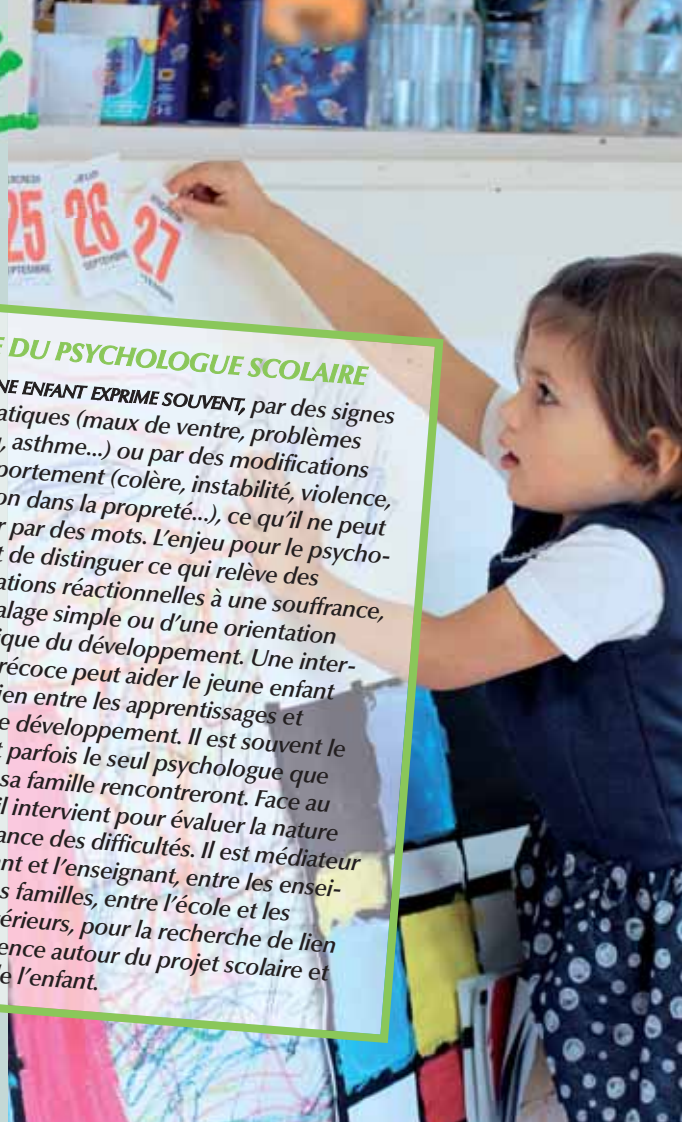


**L**IBRE OU SYMBOLIQUE, LE JEU CONSTITUE un droit fondamental inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

- Lors des jeux libres, les enfants expérimentent, manipulent, explorent. Le jeu libre développe les compétences sociales et relationnelles, l'estime de soi et l'autonomie, mais aussi des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. À l'école maternelle, l'enfant est encore dans une pensée préopérateur. C'est pourquoi l'apprentissage par le jeu ou la pédagogie du jeu est une approche à privilégier.
- Le jeu symbolique est un moyen pour l'enfant d'exprimer ses émotions, de maîtriser des expériences difficiles, de développer son sens de l'initiative et de l'autonomie. Il lui permet de mieux se connaître, de s'affirmer, de donner libre cours à son imagination, à sa fantaisie, à son expression personnelle et de développer les possibilités de son corps. Les enfants en situation de jeu symbolique font une réelle «pratique réflexive».

## RÔLE DU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

**L**E JEUNE ENFANT EXPRIME SOUVENT, par des signes somatiques (maux de ventre, problèmes de peau, asthme...) ou par des modifications de comportement (colère, instabilité, violence, régression dans la propreté...), ce qu'il ne peut exprimer par des mots. L'enjeu pour le psychologue est de distinguer ce qui relève des manifestations réactionnelles à une souffrance, d'un décalage simple ou d'une orientation pathologique du développement. Une intervention précoce peut aider le jeune enfant à faire le lien entre les apprentissages et son propre développement. Il est souvent le premier et parfois le seul psychologue que l'enfant et sa famille rencontreront. Face au handicap, il intervient pour évaluer la nature et l'importance des difficultés. Il est médiateur entre l'enfant et l'enseignant, entre les enseignants et les familles, entre l'école et les services extérieurs, pour la recherche de lien et de cohérence autour du projet scolaire et personnel de l'enfant.



## Le travail «invisible» : ces apprentissages qui ne laissent pas de traces...



**QUELLE SATISFACTION POUR LES PARENTS DE FEUILLETER** un beau classeur rempli de fiches complétées et validées par des petits bonhommes souriants ou grimaçants... L'impression d'un vrai travail abattu par nos chérubins en culottes courtes qui viennent de faire leurs premiers pas à l'école...

### Mais qu'ont-ils donc appris ?

Ce n'est pas le classeur rutilant apporté à la maison qui le dit. C'est le regard de l'enseignant et l'évaluation régulière qui guideront l'enfant dans l'évolution de ses apprentissages. Mais il n'est pas toujours facile quand on est enseignant(e) d'expliquer aux parents que les activités menées en classe ne débouchent pas sur un travail écrit systématique qui placerait l'enfant en situation d'exécutant et non dans une démarche de recherche et d'analyse. Pour rappel, le Bo n°39 du 27 octobre 2005 précise «*À l'école maternelle, parce que la notion d'exercice écrit n'a guère de sens, les «fiches d'exercices» n'ont guère d'intérêt*». En maternelle en particulier, la manipulation, l'utilisation des nouvelles technologies, les jeux, l'écoute, le travail en motricité, etc. sont autant de moyens à notre disposition pour faire apprendre.

Le challenge est de gagner la confiance des parents avec des pratiques spécifiques qui ne donneront pas toujours lieu à des productions palpables, mais à des acquisitions réelles. Pour cela, la réunion de rentrée est très importante. C'est l'occasion de mettre l'accent sur tout ce qui se fait en classe et notamment sur ce qui ne se voit pas, mais qui fait progresser nos élèves et grandir les enfants.

## Scolarisation dès 2 ans : où en est-on ?

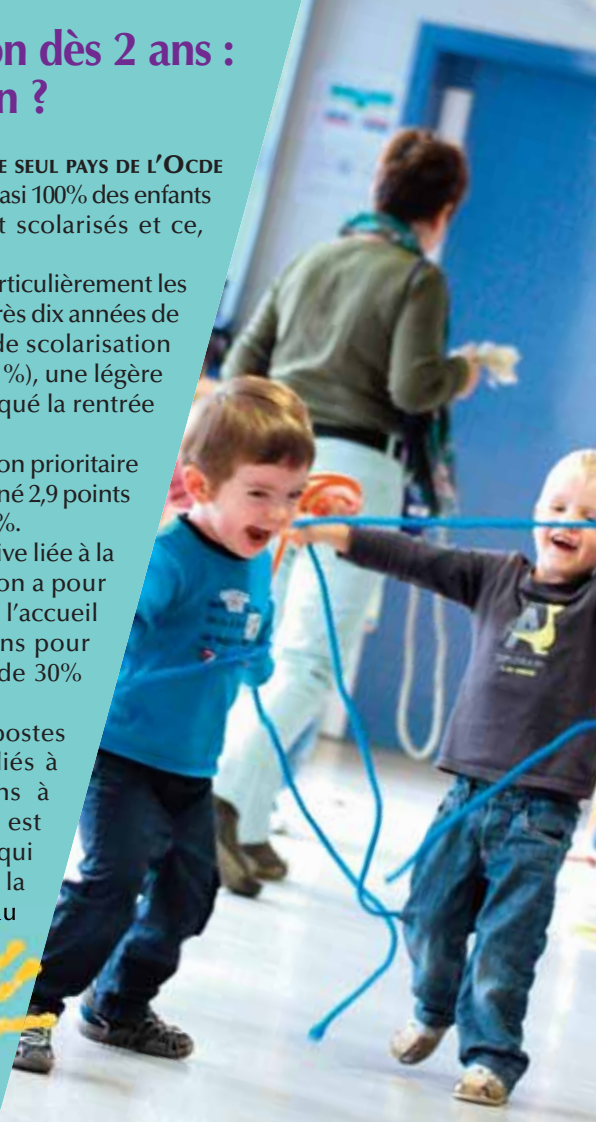
**L**A FRANCE EST LE SEUL PAYS DE L'OCDE dans lequel quasi 100% des enfants de 3 ans sont scolarisés et ce, depuis 1994.

Concernant plus particulièrement les enfants de 2 ans, après dix années de forte baisse (taux de scolarisation passant de 34% à 11%), une légère amélioration a marqué la rentrée 2013.

Les zones d'éducation prioritaire ont notamment gagné 2,9 points pour atteindre 20,4%.

La politique éducative liée à la loi sur la refondation a pour objectif d'accroître l'accueil des enfants de 2 ans pour atteindre un taux de 30% dans ces zones.

La création de postes d'enseignants dédiés à l'accueil des 2 ans à l'école maternelle est l'une des mesures qui va dans le sens de la priorité donnée au primaire.



Le montant de votre cotisation annuelle est proportionnel au salaire.  
Il est égal à 5,8 millièmes de votre traitement annuel brut.  
Vous pouvez aussi adhérer en ligne par carte bancaire sur [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)

**Cotisations  
2014-2015**

**Nouvel adhérent**

**Actif**  **Retraité**

Nom d'usage : ..... Prénom : .....  
 Nom de naissance : ..... Né(e) le : .....  
 Adresse personnelle : .....  
 Téléphone : ..... Portable : .....  
 Adresse mel : .....  
 Nom et adresse de l'école : .....

### TITULAIRE

Professeur des écoles  Instituteur

Spécialité (directeur, Zil, ASH, EMF...) : .....

### NON-TITULAIRE

Contractuel  Suppléant

### ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Étudiant EAP  Stagiaire 2014-1  Stagiaire 2014-2



Classe normale  Hors classe

Temps complet  Temps partiel : ..... %  CLM, CLD, CPA...

Échelon : ..... Montant de la cotisation : .....

Mode de paiement :  Chèque  Prélèvements automatiques fractionnés(\*)  Première demande  
 Renouvellement

*J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature : .....*

Les informations recueillies, destinées au fichier syndical, seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

(\*) Autorisation à télécharger sur [www.se-unsa.org/prelevement](http://www.se-unsa.org/prelevement)

# Rejoignez le SE-Unsa



### Titulaires

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS									
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Instituteur			134 €	137 €	140 €	147 €	155 €	165 €	181 €	
Prof des écoles	152 €	156 €	161 €	164 €	174 €	186 €	199 €	215 €	231 €	

### HORS CLASSE

	01	02	03	04	05	06	07
Prof des écoles	174 €	197 €	211 €	225 €	244 €	260 €	275 €

### Non-titulaires

Contractuel	
indice < 400	104 €
indice 401 à 500	135 €
indice > 500	167 €
Suppléant	82 €

### Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel ou CPA : au prorata du temps partiel	

### Entrée dans le métier

Étudiant-EAP	41 €
Stagiaire 2014-1	98 €
Stagiaire 2014-2	88 €

### Retraités

Pension inférieure à 1400 €	102 €
Pension entre 1400 et 1850 €	126 €
Pension supérieure à 1850 €	135 €